

Montréal, le 26 février 2024

Dre Marie Arsenault
Vice-doyenne
Vice-décanat aux études médicales postdoctorales
Université Laval
Courriel : vdempd@fmed.ulaval.ca

Dre Regina Husa
Vice-doyenne
Vice-décanat aux études médicales postdoctorales
Université McGill
Courriel : adpgme.med@mcgill.ca

Dr Matthieu Touchette
Vice-doyen
Vice-décanat aux études médicales postdoctorales
Université de Sherbrooke
Courriel : matthieu.touchette@usherbrooke.ca

Dr François Madore
Directeur
Département universitaire de médecine et spécialités médicales
Université de Montréal
Courriel : f.madore@umontreal.ca

**Objet : Bourse Lise-Andrée Mercier de surspécialisation en cardiologie –
Concours 2023-2024**

Bonjour,

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer que les résidentes inscrites en 2023-2024 dans un programme de résidence en cardiologie (chez l'adulte ou chez l'enfant) dans l'une des quatre facultés de médecine du Québec sont invitées dès maintenant à soumettre leur candidature pour la **Bourse Lise-Andrée Mercier de surspécialisation en cardiologie** d'un montant de 50 000 \$. Cette bourse est offerte grâce à la générosité de Dre Lise-Andrée Mercier à une résidente en cardiologie qui poursuivra, en 2024-2025, des travaux de recherche ou une formation complémentaire en cardiologie à l'extérieur du Canada.

Vous trouverez ci-joint les critères d'éligibilité pour cette bourse, le mécanisme de sélection de la récipiendaire¹, un formulaire de candidature ainsi que la liste des documents à joindre.

Le formulaire et les documents constituant le dossier de mise en candidature des résidentes sélectionnées par votre faculté de médecine doivent être transmis par courriel,

¹ Un maximum de deux (2) candidatures finalistes pourront être soumises au comité d'attribution de la bourse Lise-Andrée Mercier de surspécialisation en cardiologie par chacune des quatre facultés de médecine du Québec.

par votre bureau des études médicales postdoctorales, au vice-décanat des études médicales postdoctorales de l'Université de Montréal, à l'attention de Marie-Pier Bresse (resp-operations@med.umontreal.ca), au plus tard le **3 avril 2024**.

À noter que seuls les dossiers complets seront étudiés.

La récipiendaire 2023-2024 de cette bourse sera annoncée le 30 avril 2024.



François Girard, M.D., FRCPC
Vice-doyen aux études médicales postdoctorales

p.j. (2)

c.c. : Dre Kim O'Connor, cardiologue, Université Laval
Dre Maude Peretz-Larochelle, cardiologue, Université McGill
Dre Blandine Mondésert, cardiologue, Université de Montréal
Dre Btissama Es-Sadiqi, cardiologue, Université de Sherbrooke

BOURSE LISE-ANDRÉE MERCIER - SURSPÉCIALISATION EN CARDIOLOGIE

CONCOURS 2023-2024

CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATES

Les candidates admissibles doivent :

1. être citoyenne canadienne ou avoir le statut de résidente permanente;
2. être dûment inscrite à titre de médecin-résidente dans l'une des quatre facultés de médecine du Québec comme étudiante régulière dans un programme d'études médicales postdoctorales en cardiologie (chez l'adulte ou chez l'enfant);
3. étudier à temps complet dans l'une des quatre facultés de médecine du Québec pendant l'année d'attribution de la bourse²;
4. poursuivre des travaux de recherche ou une formation complémentaire à l'extérieur du Canada dans l'année académique 2024-2025, soit entre le 1^{er} juillet 2024 et le 30 juin 2025;
5. se démarquer par l'excellence de son curriculum (dossier académique, activités de recherche, publications);
6. attester de la pertinence des champs d'intérêt dans le domaine de surspécialisation (contexte, besoins, etc.);
7. bénéficier d'un support financier d'un montant équivalent à la bourse provenant d'un organisme officiel, d'un département ou d'un service;
8. démontrer un intérêt à revenir à l'Université Laval, à l'Université McGill, à l'Université de Montréal ou à l'Université de Sherbrooke après sa formation à l'aide d'une lettre d'intention de recrutement d'un service de cardiologie.

MÉCANISME D'ATTRIBUTION

Les membres désignés ci-dessous pour siéger au comité d'attribution de la Bourse Lise-Andrée Mercier de surspécialisation en cardiologie se réuniront en avril 2024 pour choisir la récipiendaire de cette bourse parmi les dossiers retenus et soumis par les facultés de médecine québécoises :

- Dr François Girard, vice-doyen aux études médicales postdoctorales de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, qui présidera le comité d'attribution (non-votant);
- Dre Kim O'Connor, cardiologue représentant la Faculté de médecine de l'Université Laval;
- Dre Maude Peretz-Larochelle, cardiologue représentant la Faculté de médecine de l'Université McGill;
- Dre Blandine Mondésert, cardiologue représentant la Faculté de médecine de l'Université de Montréal;
- Dre Btissama Es-Sadiqi, cardiologue représentant la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke.

DOCUMENTS REQUIS³

1. Formulaire de demande de mise en candidature dûment complété et signé;
2. Curriculum vitae de la candidate, incluant la description de sa formation à ce jour et la liste de ses publications, présentations ou articles en préparation;
3. Copies des attributions de bourses antérieures, s'il y a lieu;
4. Lettre de motivation de la résidente (une à deux pages) présentant son projet de recherche ou de formation complémentaire et la pertinence des champs d'intérêts dans le domaine de surspécialisation. Le texte doit également démontrer l'intérêt de la candidate à débiter sa carrière dans l'une des quatre facultés de médecine du Québec après sa formation;
5. Lettre d'appui du directeur de programme d'études médicales postdoctorales;
6. Lettre du directeur de recherche ou du responsable de la formation complémentaire, confirmant la date de début et de fin ainsi qu'une description sommaire du projet de recherche ou de la formation complémentaire;
7. Lettre de soutien du directeur de département universitaire;
8. La preuve d'obtention d'une bourse par une source de fonds reconnue capable d'apparier intégralement le montant de la bourse offerte.

² L'année d'attribution de la bourse correspond à l'année académique actuellement en cours, soit 2023-2024 pour les résidentes en formation en résidence entre le 1^{er} juillet 2023 et le 30 juin 2024.

³ À présenter dans l'ordre.